

Conseil Municipal
Séance publique 09/12/24

/ Délibération DEL24_12_09_40

COMMANDE PUBLIQUE. Attribution d'un marché à bons de commande pour les travaux d'impression (offset et numérique) de la ville de Vénissieux par appel d'offre ouvert. Direction des Ressources en communication

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 36

Date de la convocation 03/12/2024

Présidente Madame Michèle PICARD

Secrétaire Monsieur Nicolas PORRET

Présent·e·s : Madame Michèle PICARD, Monsieur Nacer KHAMLA, Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Madame Véronique FORESTIER, Monsieur Lanouar SGHAIER, Madame Samira MESBAHI, Monsieur Djilannie BENMABROUK, Madame Véronique CALLUT, Monsieur Bayrem BRAIKI, Madame SOUAD OUASMI, Monsieur Nicolas PORRET, Madame Patricia OUVREARD, Monsieur Ndiaye HAMDIAOUI, Madame Monia BENAÏSSA, Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Valérie TALBI, Monsieur Jean-Maurice GAUTIN, Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Madame Yolande PEYTAVIN, Monsieur Pierre MATEO, Monsieur Saïd Hamidou ALLAOUI, Monsieur Jeff ARIAGNO, Madame Nathalie DEHAN, Madame Amel KHAMMASSI, Monsieur Idir BOUMERTIT, Madame Christelle CHARREL, Monsieur Karim SEGHIER, Monsieur Murat YAZAR, Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Albert NIGRA, Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Lionel PILLET, Monsieur Aurélien ARNOULD, Monsieur Cyril SANTANDER, Monsieur Maurice IACOVELLA, Monsieur Alexandre DALLERY

Absent·e·s / Excusé·e·s : Monsieur Lotfi BEN KHELIFA, Madame Sandrine PICOT, Monsieur Farid BEN MOUSSA, Madame Camille CHAMPAVERE, Madame Estelle Sophia JELLAD, Madame Fazia OUATAH, Monsieur Yalcin AYVALI, Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE, Monsieur Damien MONCHAU

Dépôt de pouvoir Madame Sophia BRIKH **donne pouvoir à** Madame Yolande PEYTAVIN, Madame Joëlle CONSTANTIN **donne pouvoir à** Monsieur Albert NIGRA, Monsieur Yannick BUSTOS **donne pouvoir à** Madame Patricia OUVREARD, Madame Aude LONG **donne pouvoir à** Monsieur Benoît COULIOU

Le marché de prestation d'impression pour les besoins de la Direction des Ressources en Communication arrive à échéance en novembre 2024.

Ce marché permettant de répondre à des besoins récurrents, il convient de le renouveler pour une nouvelle période de quatre ans maximum.

Il s'agit de la fourniture de travaux d'impression numérique et offset pour la Direction de la Communication de la Ville de Vénissieux.

Les commandes seront passées au fur et à mesure des besoins des services municipaux.

Durée du marché ou délai d'exécution :

Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification, probablement mi-janvier 2025.

L'accord cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de période de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Les prestations consistent en l'impression de divers imprimés utiles au fonctionnement courant des Services municipaux notamment plaquettes, affiches, dépliants, invitations...

Ne sont pas inclus dans le périmètre du marché les prestations suivantes :

- les impressions des affiches grands formats 2 et 8 m2 (hors colonne Morris)
- les impressions liées à une manifestation à caractère exceptionnel (gérée sur opération).

Dans ce cadre, une procédure de mise en concurrence sur appel d'offres ouvert a été mise en œuvre le 30 août 2024, conformément aux articles L2124-2, R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

Le contrat est un accord cadre avec minimum et maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. Il donne lieu à l'émission de bons de commande. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans les bordereaux des prix propres à chaque lot.

Le marché est réparti en deux lots dont les montants minimum et maximum annuels sont les suivants :

Lot 1 : Impression offset : Minimum annuel: 100 000 € H.T – Maximum annuel : 280 000€ H.T

Lot 2 : Impression numérique : Minimum annuel: 20 000 € H.T – Maximum annuel : 60 000€ H.T

La Commission d'appel d'offres, réunie le jeudi 7 novembre 2024 a attribué

le Lot 1 : Impression offset à : SAS PUBLIC IMPRIM

le Lot 2 : Impression numérique à : SARL VENICOPIE

Le Conseil municipal,

Le rapport de Monsieur KHAMLA, entendu

après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

DÉCIDE

- autoriser Madame le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à signer le marché à bons de commande et tout document utile à la mise en œuvre de celui-ci

Envoyé en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le

ID : 069-216902593-20241209-DEL24_12_09_40-DE



- dire que le montant de la dépense sera imputé sur les crédits du chapitre 011, à la nature 6236.

Par délégation du Maire,

Le secrétaire,

Nacer KHAMLA
Premier Adjoint

Monsieur Nicolas PORRET